Pour la défense des maternités des Hautes-Pyrénées

Les droits des femmes dans notre département en matière de maternité sont fortement attaqués.
En 2015 la maternité de Lourdes est menacée de fermeture par un rapport de la cour des Comptes qui pointe un nombre d'accouchements annuel inférieur à 300 pour justifier cette mesure.
Nous considérons indispensable de maintenir dans les Hautes-Pyrénées des services publics de maternité permettant aux femmes d'accoucher dans les 30 minutes, comme le préconise Monsieur Hollande mais aussi les professionnels de santé et de secours et ceci sans dépassement d'honoraires.
Cette fermeture aggraverait les conditions d'accouchement de toutes les femmes du département, la seule maternité publique restante serait celle de Tarbes où le manque d'effectifs récurent menacerait la sécurité des mamans et des nouveaux-nés. Globalement à l'échelle départementale, il s'agirait bien de fermeture de lits et non d'un transfert.

En signant cette pétition nous demandons :

- L'examen sérieux du dossier de la réouverture de la maternité de Lannemezan fermée en 2008, malgré l'exception géographique reconnue par le tribunal administratif de Pau.
- le maintien de la maternité de Lourdes pour que cette structure continue à pratiquer des accouchements dans un secteur géographique où Tarbes est souvent à plus de 30 minutes, à surveiller les femmes enceintes, à pratiquer des IVG, à pratiquer des soins et des interventions gynécologiques.

NOM	PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE

NOM	PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE